

Compte-rendu du conseil de l'ED-SMH du 27 Octobre 2023

Séance ouverte à 9h30 en visioconférence via Zoom : 18 personnes étaient connectées

Présents : CADENEL Marie Eve, CADOPI Marielle, CHOPARD Angèle, DECHERCHI Patrick, DESACHY Marion, GUEGUEN Nils, HERAUD Nelly, LAGARDE Julien, LEMINEUR Clément, LOZANO GOUPIL Juliette, MONTAGNE Gilles, PERREY Stéphane, PERRIN Nathalie, PIPERNO Serge, PITHIOUX Martine, TRAN VAN Lola, VANWAERBEKE Coline, ZORY Raphael

Excusés : ARNOUX Pierre Jean, BENDAHAN David, BOUGARD Clément, DELAPORTE Philippe, DIMARCQ Noël, HUG François, MERCIER Jacques, MOTTET Denis

1- Informations Générales

Renouvellement partiel des membres du conseil de l'ED SMH

- Des élections ont été organisées afin d'élire le nouveau représentant des doctorants de Nice : Clément Lemineur, doctorant en 1^{ère} année a été élu.
- Le renouvellement de certains membres du collège 'doctorants' est à prévoir.

Point sur les effectifs de l'ED SMH

	AMU/UGE	UM	UCA	Total
Primos	9/3	6	3	21
2 ^{ème} année	14/4	9	3	30
3 ^{ème} année	18	10	3	31
4 ^{ème} année	17	4	6	27
5 ^{ème} année	4	1	1	6
6 ^{ème} année	2	1	1	4
Total	64/7	31	17	119

À ce jour, l'ED SMH compte 119 doctorants et accueillera lors de la rentrée 2022-2023 21 primo doctorants. Comme chaque année, d'autres doctorants (e.g., doctorants Cifre) s'inscriront au fil de l'eau de sorte que la promotion de primo doctorants devrait réunir entre 25 et 30 doctorants.

Point soutenances de thèse

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Marseille	15	15	23	11	24	88
Montpellier	5	7	6	7	7	32
Nice	2	3	3	3	5	16
Total	22	25	32	21	36	136

L'année 2023 a donné lieu à un nombre important de soutenances de thèse qui compense le faible nombre de soutenances observé en 2022 lié aux effets différés de la pandémie. Nous

pouvons tabler sur un retour à une situation plus stable (entre 25 et 30 soutenances) lors de l'année 2024.

Agenda de l'ED SMH

- Rentrée de l'ED SMH : 13 Novembre à 10h
- Ateliers de formation de l'ED SMH (tronc commun)
 - o Atelier#1 ('Réussir son doctorat') : du 6 au 17 Novembre 2023 (distanciel et présentiel)
 - o Atelier#2 ('Statistiques') : du 8 au 24 Janvier 2024 (distanciel)
 - o Atelier #3 ('Rédaction') : du 5 au 8 Février 2024 (distanciel et présentiel)
 - o Atelier #4 ('Insertion pro') : du 21 au 22 Mars 2024 (présentiel)
- JED à Marseille : 31 Mai 2024

2- Concours de l'ED SMH 2023

Le concours de l'ED SMH a été organisé les 7 et 8 Juin 2023. Vingt candidats ont été auditionnés et huit contrats doctoraux et demi ont été distribués :

- AMU 3 CD + ½ président
- UM 2 CD
- UCA 1 CD
- UGE 1 CD + 1 CD au second tour

Le concours organisé en 2023 a été organisé en avance de phase (1 mois) par rapport aux années précédentes et donnait la possibilité de demander des ½ contrats doctoraux. Le décalage du concours a permis d'augmenter de manière substantielle le nombre de candidats en comparaison avec les années précédentes. Il est à noter qu'aucune demande de ½ CD n'a été déposée. La discussion a permis d'identifier les pistes explicatives parmi lesquelles les différences de phasage entre les différents AAP et la difficulté de sécuriser un ½ contrat doctoral au moment du concours de l'ED SMH.

3- Bilan Comités de Suivi Individuels (CSI) 'nouvelle formule'

Pour rappel, dorénavant l'organisation d'un CSI sera obligatoire avant chaque réinscription. La mission du CSI est d'accompagner le doctorant de manière bienveillante et de faire un bilan sur l'état d'avancement de son travail de thèse. Le CSI est composé d'au moins 2 membres titulaires (dont 1 extérieur, 1 expert, 1 non expert). Ce dispositif bien que lourd à organiser s'avère très utile. Il est important que chaque membre du CSI respecte l'obligation de confidentialité afin que les doctorants puissent s'exprimer librement en confiance.

Bilan CSI par site

Marseille : 50 CSI ont été organisés : 17 en vue d'une inscription en 2^{ème} année, 13 en vue d'une inscription en 3^{ème} année, 11 en vue d'une inscription en 4^{ème} année, 3 en vue d'une inscription en 5^{ème} année et un en vue d'une inscription en 6^{ème} année. Les CSI ont permis de constater quelques retards dans la réalisation de la thèse chez les doctorants s'inscrivant en

4^{ème} année et 5^{ème} années imputables à la crise sanitaire. Quelques situations exigeant la mise en place d'un accompagnement du doctorant ont été identifiées.

Montpellier : 23 CSI ont été organisés : 6 en vue d'une inscription en 2^{ème} année, 11 en vue d'une inscription en 3^{ème} année, 4 en vue d'une inscription en 4^{ème} année, 1 en vue d'une inscription en 5^{ème} année et 1 en vue d'une inscription en 6^{ème} année. Les CSI n'ont pas révélé de difficultés particulières chez les doctorants.

Nice : 13 CSI ont été organisés : 3 en vue d'une inscription en 2^{ème} année, 3 en vue d'une inscription en 3^{ème} année, 6 en vue d'une inscription en 4^{ème} année et 1 en vue d'une inscription en 5^{ème} année. Les CSI ont révélé une bonne progression d'ensemble des doctorants.

4- Examen des demandes d'inscription

Primo entrants, deuxième année et troisième année : toutes les demandes répondaient aux exigences de l'ED SMH ; elles n'ont pas fait l'objet d'analyses spécifiques.

La suite de la réunion a porté sur les demandes d'inscription dérogatoires en 4^{ème} année (n=27), en 5^{ème} année (n=6) et en 6^{ème} année (n=4). Toutes ces demandes ont été examinées et ont obtenu un avis favorable. Certains CSI n'ayant pas été organisé à ce jour, l'inscription en thèse de Mathieu Haas, Clément Monet et Johan Moreau est conditionnée à l'avis donné par le CSI lorsqu'il aura eu lieu.

Des tuteurs ont été désignés afin accompagner certains doctorants :

Colin Lavigne sera accompagné par Stéphane Perrey
Claire Mahé sera accompagnée par Denis Mottet
Diego Castro sera accompagné Denis Mottet

5- Questions diverses

Une première question a porté sur l'existence de formations à l'encadrement pour les encadrants de l'ED SMH. Il a été précisé que ces formations existent, qu'elles sont proposées par les collèges doctoraux et d'autres organismes, mais qu'elles ne revêtent aucun caractère obligatoire. Il serait opportun que chaque unité de recherche attire l'attention des encadrants sur l'existence de ces formations et leur pertinence.

Les doctorants ont attiré l'attention des membres du conseil sur la lourdeur des procédures de demandes d'inscriptions dérogatoires.

La séance a été levée à 11H45